

Anc^{re} Maison A. FRÉSARD

Frésard Frères & Bessot
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1 000 000 DE FRANCS
SUCCESSIONS

CHARQUEMONT (Doubs-France)

Le 16 Février 1937
M. A. Michel S.A.
Grenchen Doit!

Les marchandises ci-après désignées payables à Charquemont au comptant

	GROSSES DOUZ			PRIX DE LA GROSSE DOUZ	FRANCS	C S
d 26994 Ref. 2088-Nx.Et	10		assortiments 834 545	fr.s. 55	550	-
N.B. Votre retour en annulation de notre facture du 5 oct, ne comprenant que les 2 gr. de balanciers, notre envoi de ce jour ne comprend que 1 gr. roue et 10 gr. de balanciers.						

Facture à en-tête de la société Frésard Frères et Bessot, 16 février 1937.

Référence du document reproduit :

- **Facture à en-tête de la société Frésard Frères et Bessot, 16 février 1937.**
Facture à en-tête de la société Frésard Frères et Bessot, 16 février 1937.
Musée de l'Horlogerie, Morteau

IVR43_20182500839NUC4A

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation